

REILLANNE

# Bulletin d'info Municipale



*Impose  
ta chance,  
serre ton bonheur  
et va  
vers ton risque.  
Ne te regarder,  
ils  
s'habitueront.*

*René CHAR*

## SOMMAIRE

Édito .....	p.2
Vie municipale .....	p.3 à 8
Communauté de communes .....	p.9
Vie des associations .....	p.10 à 12
Vie du village .....	p.13 à 26
Agenda .....	p.27
Infos pratiques .....	p.28



## Édito



Chères Reillannaises, chers Reillannais,

Si le proverbe « il faut tout un village pour éduquer un enfant » est juste, il n'en enlève pas moins la responsabilité à l'Éducation nationale de fournir aux enfants des conditions décentes pour apprendre. Avec la fermeture d'une classe au sein de l'école maternelle de Reillanne à la rentrée prochaine, c'est la qualité de l'apprentissage et l'égalité des chances qui sont remises en cause. Car nous ne connaissons que trop les conséquences de classes surchargées. C'est pourquoi des actions ont eu lieu au sein de notre école afin de lutter encore une fois contre le grignotage de notre service public. Il faut rester vigilant, et comprendre l'enjeu de la présence d'une école au sein du village, si nous ne voulons pas devenir un village dortoir. Car c'est bien autour de nos « minots » que nous gravitons ! Dans cette optique, une commission Enfance & Jeunesse vient d'être

créée. Elle aura sa première réunion fin juin afin d'échanger, imaginer des projets et les réaliser. Dans le petit dossier « enfance et jeunesse » de ce numéro, on voit la richesse de ce sujet. De la cantine scolaire, en passant par le centre aéré, le carnaval et les diverses sorties, les enfants sont une source inépuisable de discussions autour d'enjeux centraux. Nous avons la chance de bénéficier d'un personnel qualifié et motivé pour s'occuper d'eux, faisons en sorte de le conserver. Mais bien-sûr, quand arrive l'heure de la retraite, nous ne pouvons que saluer le travail accompli, et souhaiter à « maîtresse Isabelle » un repos bien mérité ! Merci à vous.

Quant à nos adolescents, la commission permettra, on l'espère, de les mettre plus en lumière : ce sont eux les futurs adultes du village !

*Marion Andlauer, conseillère municipale  
membre de la commission Enfance & Jeunesse*



# Vie municipale

## COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

(à consulter sur le site [mairiereillanne.com](http://mairiereillanne.com))

### Séance du 31 mars 2022

**Vote du compte administratif 2021 de la commune** : la maire s'étant retirée, le conseil municipal, provisoirement présidé par Francis Marguerite, 1er adjoint, adopte le compte administratif 2021 et ses résultats, avec 2 abstentions.

**Approbation du compte de gestion 2021 de la commune** du trésorier municipal, avec 2 abstentions.

**Vote du compte administratif 2021 « budget eau et assainissement »** : la maire s'étant absentée, le conseil municipal, provisoirement présidé par Francis Marguerite, 1er adjoint, adopte à l'unanimité le compte administratif 2021 et ses résultats.

**Approbation du compte de gestion 2021 « eau et assainissement »** à l'unanimité.

**Le conseil municipal à l'unanimité** autorise la maire à déposer le dossier de subventions (40 % du hors taxe) auprès de la DRAC et à signer tous les documents afférents pour l'étude des travaux de l'église de Notre-Dame de l'Assomption dont le montant s'élève à 8 961.60 € TTC.

**Le conseil municipal à l'unanimité** autorise la maire à signer une convention avec les Mutuelles de France Alpes-du-Sud qui s'engage à proposer aux administrés de la commune l'adhésion à un contrat collectif de frais de santé.

**Décision à l'unanimité** d'adhérer au contrat départemental de solidarité territoriale 2021-2023 du territoire Haute-Provence - Pays de Banon.

**Vente d'un bien immobilier communal** : après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de mettre à la vente le bâtiment communal situé avenue Jean Jaurès (parcelle E 1408) au prix de 127 000 € à Madame Marie-Eve Squillante ou toute société qu'elle constituerait.

**Tarifs électricité marché** : il a été décidé à l'unanimité de mettre en place 2 tarifs pour les utilisateurs d'électricité : 1€ pour les simples branchements (caisse, frigo, balances...) et 2 € pour les plus gros consommateurs (rôtissoire, friteuse...) à compter du 1er avril 2022.

**Motion** contre la suppression d'une classe à l'école Georges Alliaud.

**Autorisation à l'unanimité de mise en place du Programme et Crédits de Paiement** pour l'îlot du Château.

**Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la maire à signer la convention de servitude** entre la commune et Enedis sur la parcelle X 128 au lieu-dit Valligrane.

**Demande de subvention FRAT 2022, à l'unanimité, pour le projet « coins de verdure pour la pluie »** de la cour de l'école.

**Mise en place du Compte Epargne Temps pour le personnel communal, à l'unanimité.**

### Séance du 14 avril 2022

**Vote, à l'unanimité, du budget 2022** comme suit :

Dépenses investissement : 2 500 691.02 €

Recettes investissement : 2 554 736.02 €

Dépenses fonctionnement : 1 269 480 €

Recettes fonctionnement : 1 580 746.12 €

**Adoption à l'unanimité du budget eau 2022** comme suit :

Dépenses investissement : 601 060.75 €

Recettes investissement : 971 384.47 €

Dépenses fonctionnement : 437 635 €

Recettes fonctionnement : 736 194.79 €

**Attribution des subventions 2022** pour les associations pour un montant total de 34 220 €.

**Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022** à l'unanimité:

- foncière sur les propriétés bâties : 38.46 %

- foncière sur les propriétés non bâties : 55.46 %.



# Vie municipale

## MOULIN DELESTIC : ACCÈS INTERDIT PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL DE PÉRIL ET UN PORTAIL

En raison de la gravité des désordres dans le bâtiment et ses annexes, nous nous voyons dans l'obligation d'interdire l'accès au site du moulin et ses abords, sauf exception. Par ailleurs, un portail fabriqué par Lucien Silvy, conseiller municipal, a été posé (avec l'aide de Pierre Maulet, chevrier au Lague) pour éviter que des véhicules ne pénètrent dans la cour. Pour votre sécurité, nous vous remercions de respecter ces dispositions.



## FINANCES DE LA COMMUNE : VOTE DES DIFFÉRENTS BUDGETS

Le 14 avril 2022, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget principal de la commune et celui de l'eau pour 2022. Les élus, après examen des documents, ont débattu des deux budgets dans un échange démocratique.

### Budget principal de la commune : présentation

Dans le budget 2022, les dépenses de fonctionnement des services augmentent de 6%. On voit l'effet de la hausse de l'énergie, de l'alimentation, de la masse salariale, et dans une moindre mesure des autres charges de gestion comme les subventions à la caisse des écoles ou aux associations. Les recettes de fonctionnement augmentent globalement de 5,3%.

Cette année, selon le vœu du conseil municipal, la part communale de l'impôt foncier augmentera de 2%. Alors que, selon l'INSEE, l'inflation devrait se situer en 2022 environ à 4 ou 5 %, le conseil municipal n'a pas souhaité alourdir dans ces proportions la charge des ménages, d'autant que les bases fixées par l'État vont augmenter également. Cependant, devant l'accroissement de nos besoins dans tous les domaines, que ce soit hausse des énergies, des matériaux ou de l'alimentation, nous avons fait ce choix. Depuis 2015, nous avons procédé à des économies conséquentes, sans affecter les services aux Reillannais.es, mais la situation devient tendue. Depuis une hausse d'impôt importante en 2010, les municipalités successives n'avaient plus revalorisé les impôts locaux. Cette hausse modeste, qui ne touche que les propriétaires (soit en moyenne 45€/an par propriétaire),

nous permettra de faire face à la situation actuelle sans diminuer les services au village.

**Quant au programme d'investissement**, les dépenses s'élèvent à 2 500 691 € contre 1 008 733 € en 2021. Elles concernent principalement la création de logements avec la réhabilitation de la maison du Tilleul et de l'îlot du Château, l'achat de terrains, des travaux importants à l'école, et dans une moindre mesure au presbytère et à l'église. Pour ces dépenses importantes, l'État, au travers de l'ANAH, et la Région ont été sollicités. La Communauté de communes (CCHPPB) nous apporte son concours sous forme de prêts pour l'îlot du Château, ainsi que par l'acquisition de locaux pour reloger les commerces impactés. Enfin, des prêts bancaires seront contractés pour ces réalisations, le désendettement constant et massif mené depuis 2018 nous le permettant.

### Budget « eau et assainissement »

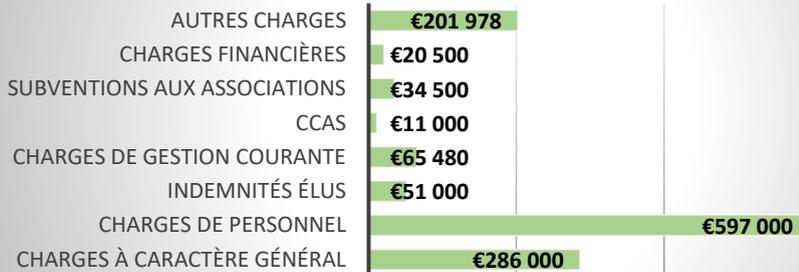
Les dépenses de fonctionnement augmentent également de 7%, principalement du fait des hausses de l'électricité et des carburants, de l'entretien des réseaux, et des salaires. Les recettes suivent la même tendance, mais plus mesurée, la vente d'eau aux abonnés demeurant stable. Les dépenses d'investissement diminuent dans le même temps soit – 35 000 €. Des remplacements de compteurs et de *Cybles* seront néanmoins effectués pour 15 000€. Les recettes prévues par les subventions de l'État et de la Région sont de 78 000€.

*Francis Marguerite, 1<sup>er</sup> adjoint, délégué aux finances*

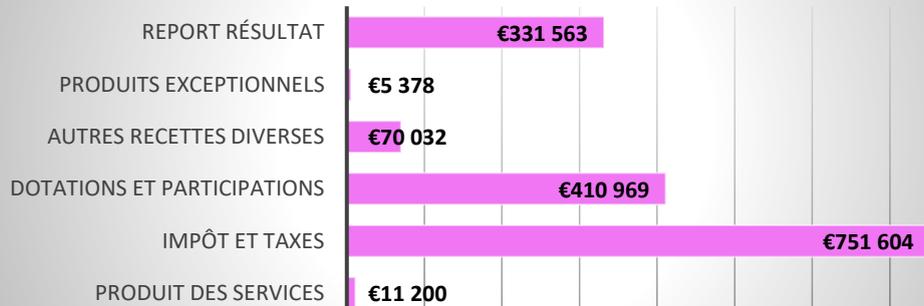


# Vie municipale

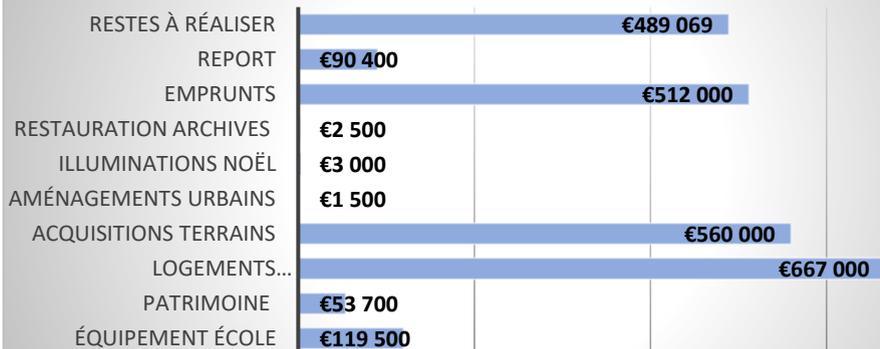
## Dépenses de fonctionnement 2022 : 1 269 480 €



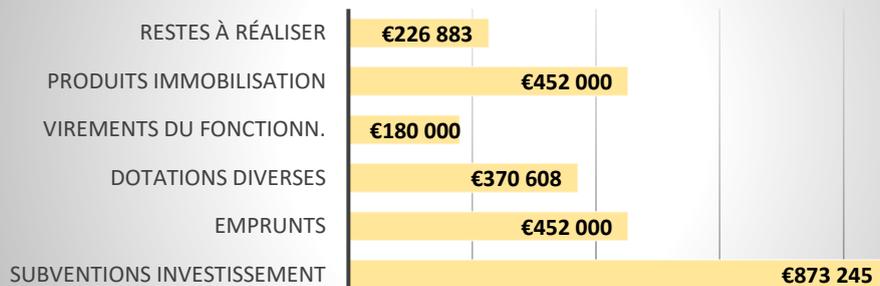
## Recettes de fonctionnement 2022 : 1 580 746 €



## Dépenses investissement 2022: 2 500 691 €



## Recettes investissement 2022 : 2 554 736 €





# Vie municipale

## L'ANTENNE DE TRANSMISSION DE TROP : TDF ATTAQUE LA COMMUNE

Il y a presque un an, le conseil municipal a décidé de ne pas renouveler le bail accordé à TDF pour la location de la parcelle communale du coteau Delestic, afin d'y exploiter une antenne de diffusion de télévision et d'opérateurs téléphoniques. Nous avons accordé ce bail pour 12 ans (au lieu de 20 à TDF), à l'opérateur Valocime, pour un loyer presque multiplié par quatre, soit 20 000 euros annuels. Sachant que les intérêts financiers de ces entreprises sont énormes et qu'elles exercent partout des pressions sur les élus, nous avons à chaque avancée de ce dossier pris conseil auprès de notre avocate.

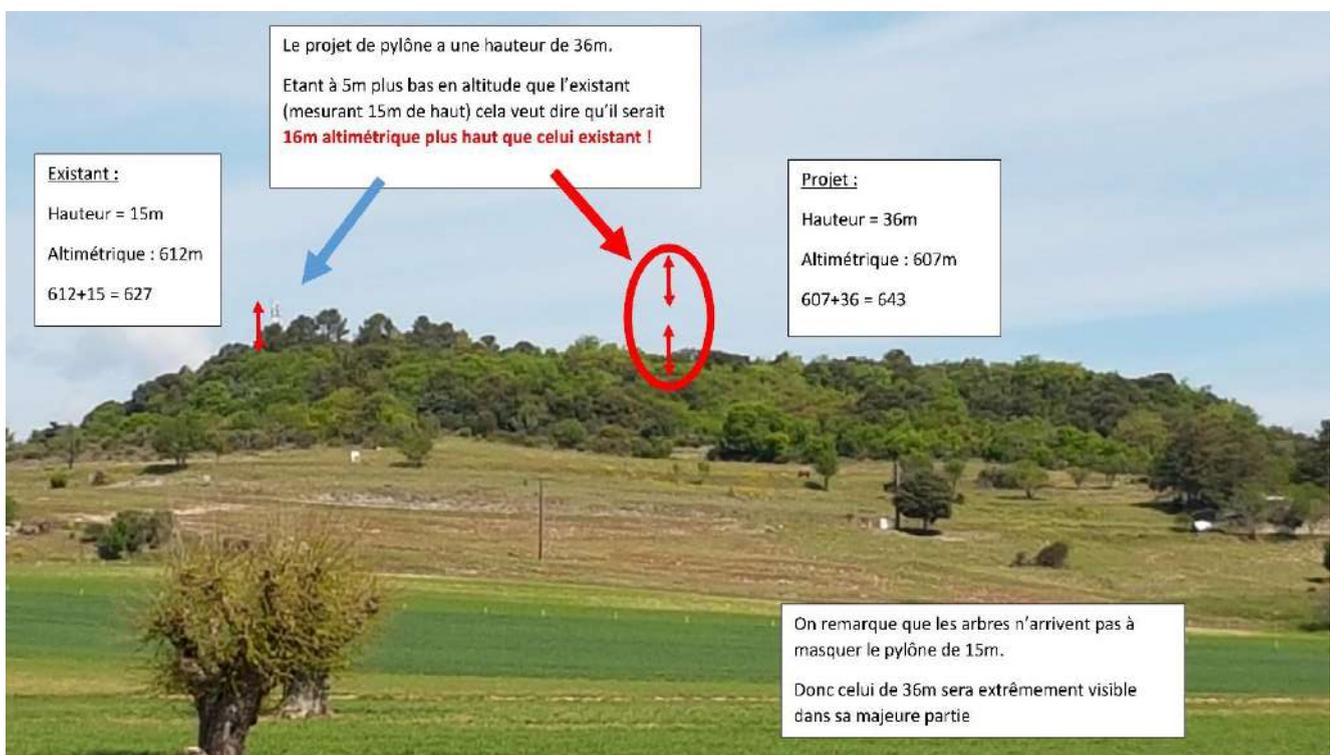
Valocime a proposé à TDF de ne pas démonter l'antenne actuelle pour éviter un coût important, et de reprendre l'infrastructure en l'état. TDF a refusé et acquis à un particulier un terrain situé juste en face. En avril 2022, TDF a déposé en mairie une déclaration préalable de travaux, pour un pylône de 36 mètres de hauteur sur ce nouveau terrain, soit plus du double de l'antenne actuelle qui fait déjà 15 mètres. Nous avons pris les avis de l'architecte des Bâtiments de France (ABF) et celui du Parc du Luberon.

Au regard de l'environnement et de l'impact paysager, ceux-ci sont défavorables à cette installation. On ajoute qu'il est inutile d'installer une antenne supplémentaire, l'existante donnant pleine satisfaction pour la diffusion des chaînes de télévision comme des services de télécommunication.

Nous avons fait savoir à TDF notre refus d'accorder ce permis pour une antenne qui aurait un impact visuel désastreux. Or, jeudi 17 avril, un géomètre accompagné du représentant de TDF est venu borner le terrain en question, montrant leur volonté de passer en force. Dans quelques semaines, verrons-nous commencer les travaux malgré le refus des élus ? Depuis, TDF a porté plainte contre la commune pour « abus de pouvoir ». Nous entamons, par avocats interposés, un bras de fer avec une multinationale sans foi ni loi, qui ne respecte ni l'environnement ni l'intérêt des populations, et qui n'a qu'un objectif : celui de maximiser ses profits en spoliant les communes.

F.M.

*Dernière info : en audience de référé du 16 mai, le tribunal administratif de Marseille a rejeté le recours de la société TDF et l'a condamnée à verser à la commune 1 500 euros au titre de frais d'instance, mais un appel est encore possible... Attendons !*





# Vie municipale

## COMMISSION ENVIRONNEMENT : DE NOUVELLES PISTES DE RÉFLEXIONS

Le 4 avril 2022 en mairie, la commission Environnement a tenu une nouvelle réunion en présence d'élus et de citoyens.

Les sujets abordés ont été :

- la demande d'installation d'une antenne télécom par TDF, Francis Marguerite est venu exposer cette « affaire » devant la commission (voir article plus haut).
- le tri sélectif et la nécessité de bien trier. Une action, initiée par la mairie, pourrait être organisée prochainement. Le coût de traitement des ordures ménagères augmente fortement chaque année.
- une idée suggérée par la commission : mettre en place un atelier "réparation-recyclage" du matériel électrique

en panne. Celui-ci serait encadré par une personne compétente.

- le photovoltaïque. Suite à l'étude en cours sur une éventuelle pose de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux, la question se pose de la pertinence écologique et surtout de l'investissement financier à entreprendre.

Après deux heures d'échanges fructueux, la commission se retrouvera à l'automne. Son souhait : que les habitants soient plus nombreux à venir échanger, proposer des actions.

La commission est ouverte à toutes et tous, venez vous inscrire en mairie !

## UN ÎLOT DE SENESCENCE EN FORÊT : EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Enfin un lieu qui valorise les individus gros et âgés ! Dans la forêt communale de Reillanne gérée par l'ONF, une parcelle d'environ 1,5 hectare est laissée en vieillissement naturel sans aucune intervention humaine. Cela favorise l'apparition de bois morts sur pied et au sol, et permet à de nombreuses espèces animales, végétales, fongiques de s'y développer. Cet endroit du Paty se distingue par la présence d'un mur de pierres éboulé délimitant un espace fermé, peut-être une ancienne pâture.

On pourrait créer dans notre forêt trois ou quatre autres îlots de senescence, peu éloignés les uns des autres : autant de réservoirs de biodiversité dans une forêt de tout temps exploitée par l'homme.

Dans le cadre d'une gestion durable de la forêt communale, une coupe y a lieu environ tous les 50 ans, comme c'est le cas actuellement dans la partie sud du

Paty par l'entreprise Macagno. Un bouleversement qui peut nous surprendre, et même choquer, mais qui permettra aux parcelles concernées de se régénérer.

*Isabelle Grenut*



## MATINÉE ÉCO-CITOYENNE : POUR UNE MISE EN VALEUR DU CIMETIÈRE ANCIEN



Samedi 14 mai au matin, quelques élus et citoyens se sont retrouvés au cimetière ancien pour débarrasser des végétaux trop envahissants certaines tombes délaissées. Ce faisant, on a même retrouvé des plaques recouvertes par l'accumulation de matières végétales. Un moment bien agréable de travail partagé dans la bonne humeur et sans oublier la pause thé ou café !



# Vie municipale

## LA COMMISSION CULTURE & PATRIMOINE : DES IDÉES ET DES ENVIES

La réunion s'est tenue avec une douzaine de personnes mercredi 16 mars à 18h30 en mairie, animée par les élus Isabelle Grenut et Fabien Gervais-Briand, dans un premier temps autour de la saison culturelle 2021. Celle-ci a été finalement assez riche, malgré des empêchements criants qu'on ne peut tous citer ici. Par exemple, malgré la crise sanitaire, le musée a comptabilisé plus de 500 visiteurs durant les expos, et le Parcours Artistique a été un beau succès, ainsi que le festival Bigre dédié à l'art graphique. La fête de la musique 2021 dans les ruelles du village a été un vrai moment de respiration collective, merci à l'association Müz pour l'organisation. Les journées de l'archéologie et du patrimoine ont rencontré leur public et seront reconduites cette année.

La saison culturelle 2022 s'annonce fournie et variée, et un « agenda de l'été » sera édité par la commune. Anne-Marie Perrousseau nous signale combien la crise a affecté la fréquentation de la médiathèque. Le Parcours Artistique sera reporté à 2023 en raison de changements dans l'équipe, Alien Uithman quittant Reillanne pour le Morvan, on regrettera son énergie ! Michèle Susini signale qu'elle reprend pour sa part les ateliers de photo numérique ([susinimichele@wanadoo.fr](mailto:susinimichele@wanadoo.fr)). Pour la journée de l'archéologie le 25 juin, les idées fusent : banquet médiéval, poterie, conférences...

Côté patrimoine en 2022, la toiture du presbytère va être en partie refaite, des infiltrations ayant causé des dégâts. La commune a également commandé au cabinet d'architectes du patrimoine *Aedificio* une étude-diagnostic de l'ensemble de l'église, pour établir un calendrier des travaux à effectuer. La porte ouest de l'église doit être rénovée en priorité, ce qui est prévu pour 2023, sans doute avec l'aide de la fondation du Patrimoine. Geneviève Tobie propose de lancer un concours de photo concernant le patrimoine du village. Cela pourrait concerner également les enfants, en partenariat avec l'école ? Ou le centre de loisirs ? Le musée ? Puis nous souhaitons nous atteler pour 2023 à une signalétique « patrimoine » qui a complètement disparu du village. Cependant, il y a un gros travail à effectuer en amont : déterminer les lieux à signaler, décider des supports, rédiger les notices, trouver des financements... Si elle est partante, l'association du Patrimoine de Reillanne sera associée à la démarche avec la commune. Pour la journée du patrimoine samedi 17 septembre, l'historien manosquin Marc Donato viendra nous parler du peintre Fidele Patritti, auteur des tableaux de Saint-Denis représentant la Cène et la Descente de Croix. Rappelons que la commission, qui se réunit deux à trois fois par an, est ouverte à toutes et tous, il faut juste s'inscrire en mairie.

I. G.

## BIENVENUE À RÉBECCA CABASSUT, NOUVELLE PLACIÈRE DU MARCHÉ

À la suite du décès soudain d'Yves Besnier, la commune s'est trouvée dans l'obligation de le remplacer à son poste de placier. C'est Rébecca Cabassut, connue à Reillanne, qui relève ce défi. En effet, l'emploi n'est pas simple et requiert à la fois souplesse et fermeté, et un sens certain de l'organisation et du dialogue. Elle-même exerçant une activité ambulante avec son food-truck *À Pleines Dents*, le monde des marchands forains ne lui est pas étranger. On lui souhaite pleine réussite dans sa nouvelle tâche, aidée de la bonne volonté des forains habitués de nos marchés des jeudi et dimanche.



*Rébecca dans son food-truck*



# Communauté de communes

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 14 AVRIL 2022

Brigitte Moya, maire d'Aubenas-les-Alpes, accueille les conseillers communautaires. Le quorum est atteint avec 30 délégués présents et 4 procurations.

### ● Comptes administratifs 2021

Présentation et adoption à l'unanimité des comptes administratifs 2021 (budgets : principal, économie, déchets ménagers et SPANC). Les chiffres sont à consulter sur le site de la mairie : [mairiereillanne.com](http://mairiereillanne.com).

- Adoption à l'unanimité des comptes de gestion 2021.
- Adoption à l'unanimité des affectations de résultats.
- Adoption à l'unanimité des taux d'imposition : 7,22% pour le foncier bâti, 23,63 pour le non bâti et 31,13 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).
- Maintien à l'unanimité de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 9,5 %.
- L'assemblée fixe à l'unanimité le produit de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondation) à 130 000 €.
- Adoption à l'unanimité des budgets 2022 (budgets : principal, économie, déchets ménagers et SPANC).
- L'assemblée accepte à l'unanimité la prise en charge du FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et reversement fiscalité) en lieu et place des communes.
- Adoption à l'unanimité des APCP (autorisation de programmes et crédits de paiement) pour les 3 budgets (principal, économie, déchets).
- Approbation à l'unanimité du transfert du FODAC (Fonds départemental d'aide aux communes) de Redortiers à la Communauté de communes, ce qui permettra de financer les travaux de voirie.
- L'assemblée arrête à l'unanimité l'amortissement de la Renault Zoé. (Le maire de St Michel quitte la séance, les voix passent à 33)
- Autorisation de la signature du marché à la majorité

avec 25 voix pour et 8 abstentions, avec l'entreprise Forasud pour les travaux de forage à St Martin-les-Eaux.

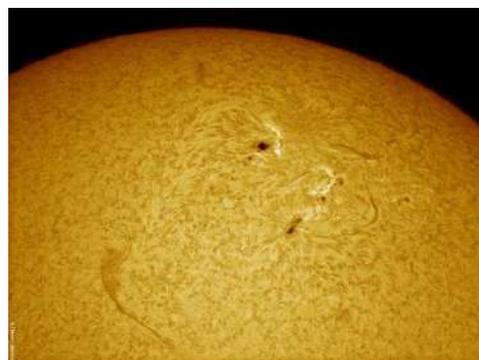
- L'assemblée autorise à l'unanimité la signature des marchés avec les entreprises les mieux disantes pour la construction de garage et ateliers à la déchetterie de Banon.
- Autorisation à la majorité avec 31 voix pour et 2 abstentions pour la signature de la convention avec le centre d'astronomie de Saint-Michel et l'ouverture d'un compte DFT (dépôts de fonds du Trésor).
- À l'unanimité, fixation du loyer (300 €) pour l'activité commerciale de Villemus.
- Demande de financement auprès de la CAF pour la réalisation d'ateliers « contes » pour les crèches et relais petite enfance.
- Décision à l'unanimité d'acquérir un bâtiment occupé par un commerce et un logement dans l'îlot du château à Reillanne. Le président est autorisé à solliciter les financements dont une subvention de 50 % au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).
- Décision à l'unanimité :
  - de verser des subventions : ADMR Banon 12 000 €, ADMR Reillanne 1 800 €, Syndicat d'initiative Revest-du-Bion 1 000 €, Maison d'assistantes maternelles Saint-Maime 5 000 €.
  - De verser un fonds de concours de 18 000 € pour équiper la cuisine de l'auberge de Montsalier.
- Adoption à l'unanimité d'une étude d'impact pour chaque projet d'investissement représentant 100 % des recettes réelles de fonctionnement du budget consolidé ; ici pour l'atelier relais de Banon.
- Approbation du projet de réalisation d'un bâtiment de 2 500 m<sup>2</sup> dans le parc Pitaugier à Mane pour le groupe Baussan qui ferait un apport en loyer capitalisé.

## LE PLANÉTIARIUM EST OUVERT À SAINT-MICHEL L'OBSERVATOIRE !

Au Planétarium de Haute-Provence, à travers des spectacles immersifs, on vous racontera les plus belles histoires de l'univers et ses plus grands secrets. Par exemple, lors de RDV réguliers sur inscription : présentation sur le soleil, suivie par une observation en direct de la photosphère, des taches solaires, ainsi que de la chromosphère et de ses protubérances...

Pour en savoir plus ou réserver :

<https://www.planetarium-hauteprovence.fr/>





# Vie des associations

## CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES DU COMITÉ DES FÊTES POUR PETITS ET GRANDS

Lundi de Pâques, rendez-vous avait été donné aux petits Reillannais à 15h30 sur la place du village. Organisée par le Comité des Fêtes, une chasse aux œufs s'est déroulée dans les ruelles du village pour les plus grands, et dans le jardin place Jacqueline Bouquier pour les plus jeunes. Après avoir eu le plaisir de dénicher les œufs en chocolat, les enfants les ont remis aux bénévoles qui ont redistribué équitablement les précieuses gourmandises.

Puis, sous un soleil bienvenu et une ambiance chaleureuse, les enfants comme les adultes ont pu participer à divers jeux prévus pour l'occasion : chaises musicales, parcours avec un œuf dans une cuillère, pétanque ou course accroupie ! Des étoiles pleins les yeux et le ventre bien rempli pour une fête de Pâques réussie.

M. A.



## UNE NOUVELLE ASSOCIATION ENVERS L'ENFANCE : BIENVENUE À MAGMA !

L'association Magma est née ce printemps à Reillanne. Ses propositions sont dédiées aux enfants et aux familles sous forme d'ateliers ludiques et de jeux invitant au questionnement, à l'altérité, à l'écoute du corps et des émotions.

Contact : Sonia - 06 65 26 38 30

+ d'informations à :

<https://www.facebook.com/soniabelliardsophrologue>

## REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE REILLANN'AIR !

Vous avez envie de participer à Reillann'Air ? Vivre l'expérience d'une webradio collective et citoyenne ? Ou tout simplement découvrir comment fonctionne la radio ? Ça tombe bien car nous avons besoin de monde pour que

la radio vive. Rejoignez la prochaine réunion qui aura lieu **mercredi 15 juin de 17h30 à 19h30** dans les locaux de Reillann'Air au-dessus du Café du Cours. Ou contactez-nous : [contact@reillannair.com](mailto:contact@reillannair.com)



# Vie des associations

## LES AMIS DES ARTS : CETTE ANNÉE LES 50 ANS DE L'ASSOCIATION !

Nous restons attachés à l'idée que le musée soit une ressource ouverte à tous les artistes locaux et à la promotion de leur travail, pendant toute l'année. C'est cette idée qui anime non seulement nos expositions, mais aussi nos activités diverses.

L'année 2022 est pour nous une année spéciale : c'est le 50ème anniversaire du Musée !

Pour célébrer dignement cet anniversaire nous vous présentons le calendrier prévu pour cet été :

- 11/06 au 24/06 Impressions, gravures et Cie. À la suite du succès du Bigre ! l'année dernière, nous présenterons les œuvres de 9 artistes locaux.
- 25/06 au 09/07 Les Artistes sans Vitrines. Pour la seconde édition de cette exposition, initialement proposée par Michèle Susini, nous nous concentrons sur des artistes « de papier ».
- 16/07 au 30/07 La rétrospective du Musée. Une rétrospective de l'activité du musée durant les 50 dernières années. Préparée par Angélique Pasternak, cette exposition montrera la diversité des artistes présentés et celle des animations ou conférences organisées, en hommage à Henriette et Emile Lauga.

- 30/07 Projection en soirée sur la place du village, en collaboration avec la mairie de Reillanne : *Gens et Métiers de Provence*, documentaire de Jean Mascaux (1958). Un film qui témoigne de la pratique de la transhumance en basse et haute Provence.

- 06/08 au 20/08 Le Salon des Arts Plastiques. Notre exposition annuelle avec les œuvres des artistes plasticiens locaux. Cette année, le thème sera « le ciel ».

- 27/08 au 10/09 Reillanne et les Reillannais. Une exposition de photos, de tableaux et de textes qui retracent une partie de l'histoire de Reillanne depuis 1900.

En dehors de ce programme estival dense, Méline Furquim, artiste peintre et professeur d'arts plastiques, animera chaque mois un atelier théorico-pratique autour des éléments du langage visuel. On pourra également assister à une conférence sur les livres artistiques, par Dominique Verrière.

Pour toutes les infos, vous pouvez suivre notre page Facebook <https://www.facebook.com/themusee>

*George Greenlee, président*

## ASSOCIATION CERCLE DE FAMILLE

Le 23 avril dernier, très bonne journée pour nos adhérents avec une idée originale ... du GOSPEL (stage organisé par l'École de Musique). De belles voix et beaucoup de rythme, cette visite très remarquée a été adorée de tous. Nous les remercions d'avoir eu la gentillesse de nous faire profiter de leur prestation, et sommes prêts à renouveler cette expérience. Nous nous sommes ensuite régalés avec un couscous suivi d'un beau loto. Sortant d'une période difficile, ce loto a été très apprécié de chacun. Nous en profitons pour remercier le traiteur ainsi que tous les commerçants qui ont bien voulu participer. Ce dernier étant réservé à nos adhérents, les commerçants n'ont pas tous été sollicités. Les adhérents ont eux aussi réalisé des lots, donner des confitures, des pâtés, faits maison ... Le programme des manifestations établi pour l'année intègre des activités toujours différentes avec des spectacles musicaux, un

accordéoniste offrant un répertoire dansant cher à nos aînés, des animations extérieures, voyages ...sans oublier les animations hebdomadaires tels que les jeux de cartes, le scrabble, le numérique et bientôt la dictée.

*La Présidente Christine Baptiste*



*L'assistance durant le loto (Photo C. Baptiste)*



# Vie des associations

## **TAILLE DES FRUITIERS AU VERGER VILLAGEOIS : UNE FORMATION UTILE**

Le PoirieR, verger créé en 2017, compte actuellement environ cent trente arbres fruitiers de variétés anciennes ou oubliées, en majorité donnés par la Thomassine. Nous sommes une vingtaine d'adhérent(e)s. Certaines personnes participent activement aux travaux du verger – désherbage autour des arbres, amendement, protection des troncs d'arbres avec du grillage contre nos amis les lièvres, paillages, arrosage si besoin –, d'autres nous soutiennent chaleureusement. Le but initial du PoirieR est de sensibiliser à la biodiversité et à la botanique par l'entretien de variétés locales adaptées au terroir. Le deuxième but est la récolte de fruits, mais pour le moment, les conditions météorologiques ne l'ont pas permis. L'association décidera alors de leur utilisation : les donner à l'école ? Faire des jus à l'aide d'une presse mobile pour l'école ou les habitant(e)s ?

Malgré le temps très frais et peu ensoleillé du dimanche 20 mars, nous avons été une dizaine de personnes, dont trois de Céreste, à recevoir une formation à la taille du verger par Olivier Brunet, responsable des cultures au domaine de la Thomassine à Manosque.

Les conseils donnés sont difficiles à expliquer lorsqu'on n'est pas sur le terrain, mais on peut suggérer les bonnes questions à se poser avant de planter un arbre fruitier : en premier lieu, quelle sera la future envergure de l'arbre ? Quand tailler, et surtout comment selon l'arbre ? Un pêcher ne se taille pas comme un pommier ou un cerisier... Où acheter un fruitier ? Il vaut mieux aller dans une petite pépinière locale qui saura vous renseigner et vous proposer un porte greffe correspondant à la région, plus résistant et vigoureux.

Une journée très enrichissante pour partir sur de bonnes bases, et très conviviale avec un repas partagé qui nous a tous régalez... Nous programmerons d'autres journées de formation, ouvertes à toutes et tous, mais en places limitées pour une meilleure initiation. Les 6 juin (Pentecôte) et 15 août, nous organisons deux videgreniers avec les Poulettes Reillanaises. Samedi 24 septembre 2022, nous prévoyons la 3ème fête de l'arbre tant attendue...

Vous êtes les bienvenus au PoirieR!

*Le PoirieR*



*Olivier Brunet lors de la journée de formation à la taille des fruitiers à Reillanne  
(photo Le PoirieR)*

**Forum des associations**  
Samedi 10 septembre 9h-13h  
Place de la Libération



# Vie du village

## UN GESTE POUR LA BIODIVERSITÉ À NOTRE PORTÉE !

Nous sommes nombreux à nous préoccuper de l'environnement, tout en nous demandant ce que nous pouvons faire à notre petite échelle. Une action simple et facile à mettre en œuvre, pour tous ceux qui possèdent un jardin, ou ont la charge de l'entretien d'espaces verts est le fauchage tardif! Le but de ce débroussaillage tardif est de limiter la perte de biodiversité, autant en termes de plantes que d'insectes pollinisateurs, oiseaux, petits animaux....

En effet, le printemps nous incite à sortir notre attirail contre les herbes (tondeuses, débrousailluses...) Or les plantes printanières sont tout comme nous, elles ne cherchent qu'à se reproduire. Les faucher avant la graine les condamne à une disparition lente mais inexorable. Le fait de ne faucher qu'une fois par an, et assez tardivement (de juin à septembre selon les régions) permet à un maximum de plantes de finir leur cycle naturellement de la feuille à la fleur puis à la graine. On pourrait penser que ces plantes se trouvent partout, il n'y aurait alors que peu de conséquences à éliminer celles qui nous entourent. C'est malheureusement inexact, ces plantes sont adventices et rudérales, c'est à dire qu'elles aiment la compagnie des hommes en profitant des terres remuées, façonnées et travaillées (talus, murets, jardins, bords de chemin...). Elles sont les premières à pousser quand un terrain a été fraîchement remué. Elles ont donc besoin de nous pour pousser, et c'est en fait une

collaboration, car une grande proportion de ces plantes sont comestibles et ont nourri nos ancêtres pendant des siècles !

### Ce fauchage tardif a beaucoup d'avantages :

- Protection de la biodiversité (abeilles, papillons, oiseaux, flore...)
- Intérêt botanique, pédagogique et patrimonial
- Economie de temps
- Economie de matériel (usure limitée)
- Economie de carburant et moindre émission de CO2
- Moins de bruits, meilleur confort pour les habitants et la faune
- Nombreuses plantes sont comestibles : économie de légumes !!

Jetons-nous plutôt sur nos transats que sur nos tondeuses!

### Pour aller plus loin :

<https://www.lechemindelanature.com/2020/01/22/laissons-pousser-les-plantes-sauvages/>

<https://www.youtube.com/watch?v=DASrRofnbyI>

<https://www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/pour-un-fauchage-preservant-la-nature-a470.html>

<https://www.frizbiz.com/fr/articles/quest-ce-que-le-fauchage-tardif>

*Gaby, cueilleuse*





# Vie du village

## UN 8 MAI PAS COMME LES AUTRES...

Ce 8 mai 2022 n'est pas un 8 mai comme les autres. Depuis 78 ans, nous fêtons en ce jour le retour tant espéré de la paix après cinq ans d'un épouvantable cauchemar. Le nazisme était enfin vaincu. Le Conseil National de la Résistance, pour bien marquer ce retour à l'humanisme, proposait aux Français un projet si bien nommé « Les Jours Heureux ». Celui-ci actait la nationalisation de secteurs clés indispensables au redressement de la France et la création de la Sécurité Sociale dont nous avons tant à nous féliciter, dans une vraie volonté de progrès social et économique.

Ce 8 mai 2022 n'est pas un 8 mai comme les autres.

Les nuages bruns que l'on croyait dissipés obscurcissent encore une fois notre ciel: la guerre s'invite de nouveau sur notre sol européen, nous faisant craindre le pire. Souffrance extrême d'une population poussée en première ligne, exode, autant d'images que nous espérons ne plus revoir et qui s'imposent brutalement à nous. Si notre cérémonie doit marquer le souvenir de la

fin d'une période tragique, faisons en sorte qu'elle nous mobilise pour conjurer à l'avenir ce qui pourrait devenir pour notre continent une nouvelle tragédie de grande ampleur.

*(Extrait du discours prononcé lors de la cérémonie du 8 mai 2022)*

F.M.



*Une assistance nombreuse venue à la cérémonie*

## TABAC-PRESSE : ENFIN L'OUVERTURE !

La réouverture tant attendue du tabac-presse a enfin eu lieu le 26 mai. Après deux ans de fermeture et quelques travaux, Valérie France et sa fille Laetitia Sevikian ont ouvert les portes du magasin où elles vont se relayer à la vente. Valérie connaît bien le commerce car ses parents tenaient autrefois l'alimentation générale *Libre Service* boulevard Saint-Joseph. Elle-même a travaillé aux cafés de la Place et du Cours. Laetitia, par ailleurs auxiliaire de vie, travaillait au Centre d'Accueil Spécialisé de Forcalquier, avant de se consacrer à ses trois enfants.

Les deux femmes ont souhaité rendre hommage à une autre, Lilette, en donnant son nom au magasin. Cette figure bien connue des Reillannais tenait en son temps le tabac accolé au café du Cours.

En plus de la presse, du tabac et de la Française des Jeux, on y trouve également des bijoux et objets en bois en dépôt-vente. Sans oublier la confiserie et la papeterie. Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 12h et de 16h à 19h, et le dimanche de 6h30 à 12h.

M. A.

## LE SALON DE COIFFURE CHANGE DE TÊTE !

Depuis le 16 mai, Sabine a passé la main à Sandy Terranova. Nous souhaitons une belle réussite à Sandy dans la reprise du salon de coiffure et une bonne continuation à Sabine.

## VIDE-MAISON : UNE AUTORISATION EST NÉCESSAIRE !

Une demande en mairie, au moins 15 jours avant le déballage, est obligatoire. Cette déclaration doit contenir le *Cerfa n° 13939\*01*, précisant la nature des marchandises et les coordonnées de la vente, ainsi qu'une copie de la pièce d'identité du particulier qui planifie le vide-maison.





# Vie du village

## ÉGLISE DE REILLANNE : DES TRAVAUX RÉGULIERS POUR SA CONSERVATION

En février 2022, la commune a fait appel à Stéphane Berhault, architecte du patrimoine du cabinet *Aedificio*, afin de programmer un diagnostic architectural et technique de l'église Notre-Dame de l'Assomption. En effet, une réflexion doit être menée concernant les travaux à effectuer pour la bonne conservation de ce bâtiment inscrit au titre des monuments historiques. Ce professionnel du patrimoine a visité avec minutie l'intérieur comme l'extérieur de l'église, qu'il a trouvée très belle et en assez bon état. Cependant, afin de préserver les enduits des façades refaits en 2018, il nous a d'emblée conseillé de décroûter sur un mètre de sa largeur le revêtement du sol extérieur à l'ouest et au sud du bâtiment, ce qui a été fait dans les jours suivants. Par ailleurs, pour lutter contre l'humidité prégnante dans l'église, il nous faut rétablir une bonne circulation à la fois de l'air et de l'eau dans le canal drainant situé au nord de l'église, et qui a été partiellement obturé lors de la création de la chaufferie de l'église. De même, il y a urgence à restaurer la porte d'entrée, ce qui pourrait être



envisagé en 2023, avec l'aide de la Drac et de la fondation du Patrimoine. Le devis du diagnostic est de 8 961 euros, subventionnés en principe par la Drac à hauteur de 40 %.

I.G.

## ENSEMENCEMENT D'UN TALUS À BASE DE PRODUITS NATURELS

Le talus de terre qui jouxte l'îlot de tri sélectif près du lotissement des Bédauches a étéensemencé en mars. C'est l'entreprise *Alpes Azur Environnement* de Villeneuve, labellisée Quali Paysage, qui a effectué ce chantier paysager, pour un montant de 1 280 euros HT. La technique pratiquée consiste en la projection, à l'aide d'un hydrosemoir, d'un mélange de semences d'herbe, d'engrais organo-minéral (Ovinalp), de cellulose et d'algues. Ce sont ces dernières qui favorisent la bonne adhésion du mélange au talus. Si nécessaire, un autre passage du produit peut être envisagé à l'automne.





# vie du village

## SÉCURISATION DES ESCALIERS À SAINT-DENIS EN FERRONNERIE

Lors des journées de l'archéologie en juin 2021, il nous a été fait la remarque, justifiée, que les escaliers d'accès à l'esplanade Saint-Denis n'étaient pas commodes en l'absence de rampe.

Le personnel communal remédie au problème en créant un garde-corps en métal à la fois efficace et esthétique, et l'on pourra accéder à Saint-Denis par cet escalier en toute sécurité.

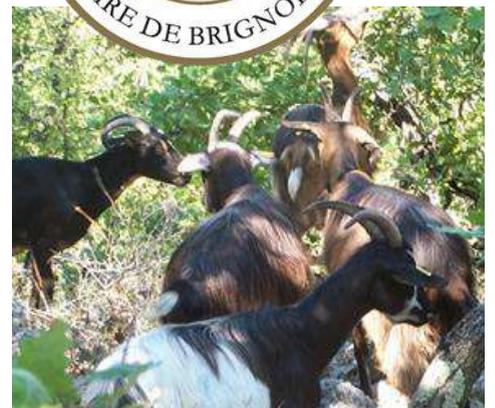


## MÉDAILLES POUR LOUISE ET PIERRE, CHEVRIERS DE LA VALLÉE DU LARGUE



Médailles d'Or et d'Argent pour la ferme de la Buissière en avril 2022 à la fameuse foire agricole de Brignoles ! Leurs fromages à pâte molle de type lactique « demi-secs » et « frais » ont été primés ainsi que les « crémeux ». Rien d'étonnant pour qui connaît la qualité de la production de cet élevage certifié AB. Présents chaque dimanche sur le marché de Reillanne, Pierre Maulet ou Louise Calais proposent une gamme de fromages plus ou moins affinés, de quoi régaler tout le monde.

Encore bravo et bonne saison !





# Vie du village

## CHIENS DE PROTECTION DES TROUPEAUX : LES ALLIÉS DU BERGER

Vendredi 18 mars à la salle des Associations de Reillanne, Simon Merveille, éleveur caprin et référent du réseau IDELE (Institut de l'élevage) dans les Alpes de Haute-Provence, a donné une conférence sur les chiens de protection de troupeaux (CPT). Une cinquantaine de personnes, élus, éleveurs, randonneurs ou simples curieux, ont répondu à l'invitation. En 2020, on a dénombré 1696 attaques de loups dans notre seul département (source Dreal Auvergne Rhône Alpes). Par leur présence, les chiens de protection rassurent le troupeau et permettent de réduire les attaques de prédateurs.

Il existe une cinquantaine de races de chiens de protection des troupeaux (dont le fameux Patou ou chien de montagne des Pyrénées), reconnaissables à leur grande taille, et à leur séquence de prédation – regard fixe, affut et poursuite – faible voire inexistante. Ils peuvent divaguer, n'ayant pas l'obligation d'être parqués. Ces chiens sont familiarisés à l'être humain mais travaillent seuls. Ils doivent respecter l'homme tout en se montrant dissuasifs envers les intrus. Il est nécessaire qu'ils développent un attachement fort envers le troupeau. C'est pourquoi on les mêle aux animaux qu'ils vont devoir garder le plus tôt possible, parfois même dès leur naissance. Il est d'ailleurs déconseillé de caresser ces chiens afin d'éviter de créer chez eux une dépendance et un attachement vis à vis de l'être humain. Leur travail de protection doit rester leur priorité.

Au cours de l'année 2020, 49 incidents, dont 23 morsures et un pincement, entre des humains et des chiens de protection ont été rapportés, ce qui reste minime comparé au nombre d'accidents avec les chiens de compagnie. Néanmoins, pour éviter tout problème, quelques règles de base et un bon comportement sont à adopter lors d'une rencontre avec un CPT et son troupeau :

- contourner le troupeau le plus largement possible ;
- s'arrêter dès que le chien donne l'alerte

- laisser venir le chien, sans faire de gestes brusques, parler d'une voix basse



(Photo Jean Dozol)

- ne pas regarder le chien dans les yeux, tourner légèrement la tête sur le côté tout en le gardant dans son champ de vision;
- placer un objet entre le chien et soi (sac à dos, veste) ce qui va lui permettre de vous sentir tout en restant en sécurité;
- à vélo, descendez et mettez-le entre le chien et vous. À cheval, ralentissez;
- si vous êtes accompagné d'un chien, gardez-le en laisse. Si les relations entre les chiens se tendent, lâchez la laisse et laissez les chiens s'expliquer entre eux;
- si vous êtes trop anxieux ou que la situation vienne à s'envenimer, reculer lentement et faites demi tour.

La réunion s'est terminée par des échanges cordiaux, dont on retiendra qu'afin de préserver de bonnes relations entre les différents usagers de la nature, la pédagogie et la communication restent les meilleurs outils à notre disposition. Pour aller plus loin : <https://idele.fr/chiens-de-troupeau>.

M. A.



# Vie du village

## Le Bon Plan d'Élodie...

### MON ESPACE SANTÉ

Mon espace santé est un carnet de santé en ligne pour tous. Fini le carnet de santé papier que l'on perd. Bonjour la version numérique qui remplace le Dossier Médical Partagé. Cet outil numérique géré par l'assurance maladie stocke et partage avec les professionnels de santé agréés que vous consultez. Il permet aussi de visualiser vos prochains rendez-vous. Normalement vous avez dû recevoir un courrier ou un courriel de la sécurité sociale si vous y êtes affilié. Vous proposant soit d'activer ce service, soit de vous y opposer dans un délai d'un mois. Sinon il sera créé automatiquement.

Ordonnances avec vos traitements en cours, résultats d'examen, d'opérations, antécédents médicaux,

allergies. Tout ceci en cas d'accident, de malaise afin que les secours connaissent vos maladies et prescriptions. Informations qui peuvent être très utiles pour les premiers soins ou les urgentistes. Surtout lorsqu'on a une maladie chronique.

Il suffit pour cela d'activer son espace personnel sur [www.monespacesante.fr](http://www.monespacesante.fr)

Ni l'Assurance Maladie, ni les mutuelles, ni la médecine du travail n'ont accès à ces données. La confidentialité des informations est totalement garantie, elles sont hébergées en France sur des serveurs répondant aux plus hautes normes de sécurité.

*Elodie Dominguez, conseillère municipale*

### MUTUELLE DE VILLAGE : SUCCÈS DE LA DÉMARCHE

Lors de ses quatre permanences à Reillanne, les Mutuelles de France ont pu rencontrer une soixantaine de Reillannaises et Reillannais, principalement des retraités. Parmi eux, certains n'avaient encore aucune mutuelle. Une dizaine de contrats ont été signés dans le cadre de cette offre communale, et de nombreux autres sont en cours. De l'avis de la responsable des permanences, la démarche a été couronnée de succès. Les personnes qui souhaitent adhérer à une mutuelle



mais qui n'ont pu saisir cette occasion, peuvent toujours le faire **aux mêmes conditions et sans rdv** à l'agence de Manosque, 3 rue de la Reine Jeanne, 04100 Manosque. Tél. 04 92 72 21 14

### NOUVEAU : AIDE DU CCAS POUR LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Afin de permettre aux jeunes Reillannais de 6 à 16 ans d'accéder plus facilement aux activités sportives et culturelles, le CCAS de Reillanne proposera une aide financière dès la rentrée 2022. Cette allocation sera attribuée aux familles en fonction de leurs ressources en tenant compte du quotient familial.

Les dossiers seront disponibles en mairie à partir de septembre.





# Vie du village

## MARCHE DES CONTEURS 2022 : 21 VEILLÉES CONTÉES ENTRE LURE ET LUBERON

La 13ème édition de la Marche des conteurs se fera dans les Alpes de Haute-Provence **du 18 au 23 juillet 2022. Elle fera halte à Reillanne le lundi 18 juillet.**

La Marche des Conteurs ? Une utopie qui rassemble chaque année depuis 2007 une vingtaine de conteuses et conteurs professionnels issus de la francophonie, troubadours des temps modernes, pour une semaine de spectacles et de convivialité sur un territoire. Ils marchent ensemble pendant une semaine, quittent les sentiers routiniers de notre société marchande, pour raconter tous les soirs dans 4 villages différents, et faire découvrir leur art à travers l'échange simple et volontaire: des habitants offrent le gîte et le couvert contre le spectacle du soir. En effet, les conteuses et conteurs sont tous bénévoles pendant la Marche, ainsi que l'équipe technique et logistique qui les accompagne. Ensemble, ils concoctent chaque soir 4 veillées de conte, ouvertes à tous et qui prennent place dans des lieux éclatés et divers : maisons, jardins, places de village, chapelles, lavoirs, granges... Les conteuses et conteurs apportent leurs histoires, leurs univers, chansons, instruments de musique, pour tresser avec cœur des soirées uniques, aussi essentielles qu'éphémères.

La grande soirée finale, où tous les conteurs et conteuses

seront réunis, aura lieu **le 23 juillet à St-Martin-Les-Eaux.**

Vous pouvez retrouver le programme détaillé de leur parcours et des veillées ici:

[www.lamarchedesconteurs.org](http://www.lamarchedesconteurs.org)

**Rendez-vous lundi 18 juillet dans un des 4 lieux de spectacle: Reillanne, Montjustin, Montfuron, Aubenas-les-Alpes, ou tout au long de la semaine entre Lure et Lubéron.**

*Marche, marchons, c'est en marchant que l'on fait son chemin.*

*Nanou, pour La Marche des Conteurs*



*(photo La Parade des Conteurs)*

## COURSE D'ORIENTATION DE « BALISE 04 » : SUCCÈS DES PARCOURS POUR TOUS NIVEAUX

Le club FFCO « Balise 04 » a organisé un entraînement « ouvert » aux non licenciés le 14 Mai 2022. Malgré les premières chaleurs, 45 personnes se sont retrouvées sur la place de Reillanne au départ des circuits entre 13h30 et 18h. 5 licenciés FFCO, une majorité de scolaires reillannais et des sportifs du village menés par le Trail Club de Reillanne venus découvrir l'activité. Jacques Keller proposait 3 parcours au choix selon les âges et les niveaux. Découverte appréciée par l'ensemble des participants. La zone Départ-Arrivée ombragée, à proximité de la fontaine, a permis de nombreux échanges entre petits et grands, donné lieu à précisions techniques et cartographiques. Convivialité aussi autour du goûter partagé après l'effort.



Une belle expérience à renouveler et qui sait, pour certains, l'envie de pratiquer plus régulièrement cette activité sportive « Nature » complète (course tout terrain et lecture de carte pour construire un itinéraire rapide). À noter que la mise en place technique s'est faite avec le soutien de la Mairie de Reillanne (impression des cartes A 4 du village). Grand merci également aux riverains qui ont accepté cette manifestation au sein du village et des terrains alentours non cultivés le temps d'une journée. Contact « Balise 04 » : [jacques.keller13@gmail.com](mailto:jacques.keller13@gmail.com)

*C. & J. Keller*



## Vie du village

### DOSSIER « ENFANCE ET JEUNESSE »

En 2019, nous nous réjouissons dans le bulletin municipal d'automne : « Dix-huit naissances à Reillanne en 2019 : presque une classe ! »... Mais en deux années de crise sanitaire, nous avons « perdu » une vingtaine d'enfants à l'école communale. Pourquoi ? Foncier et loyers dissuasifs pour les familles ? Difficultés économiques ? Choix d'un enseignement alternatif pour certains? Sans doute un peu tout cela, mais le constat est bien là : si, selon le recensement de 2022, la population n'a pas augmenté à Reillanne depuis celui de 2016, l'effectif des jeunes de 0 à 14 ans accuse une tendance à la baisse, c'est donc que notre village vieillit ! À l'annonce de la suppression d'une classe à l'école de Reillanne, nous avons eu envie de mettre le projecteur sur cette population remuante, bruyante, bigarrée, vive, rigolarde, essentielle au village : les gamins, gosses, mômes, pitchouns... les minots quoi !

#### TOUCHE PAS À MA CLASSE !

*Chers parents,*

*Vous n'êtes pas sans savoir que l'inspection académique a pris la décision de fermer une classe au sein de notre école Reillannaise en Septembre prochain. Sachez que cette fermeture de classe aura un impact direct sur la qualité de l'enseignement de nos enfants et de leurs enseignants. Nous sortons d'une longue période de pandémie qui est venue fragiliser l'enseignement et les apprentissages de nos enfants. Il ne nous paraît vraiment pas judicieux que cette fermeture intervienne dans une période encore délicate, où au contraire, chaque écolier aurait besoin de soutien, d'aide et de reconnaissance individuelle. En plus d'augmenter les effectifs de chaque classe, cette décision*

*obligera des doubles niveaux qui entachera la qualité de l'enseignement. Aussi, si le taux de naissances vient à augmenter dans les prochaines années, les classes seront de plus en plus surchargées et il sera alors extrêmement difficile d'obtenir une ouverture de classe. Il s'agit là de se fédérer, de penser à l'avenir de nos enfants qui passent une grande majorité de leurs temps à l'école. Pour que l'accueil puisse continuer à se faire dans les meilleures conditions nous pouvons, nous devons agir, ENSEMBLE. Nous réfléchissons à une action percutante au sein de l'école que nous vous communiquerons bientôt, nous aurons alors besoin de votre présence et de votre soutien.*

*Les délégués de parents d'élèves de Reillanne*





# Vie du village

## LE VENT A SOUFLÉ SUR LE CARNAVAL DE L'ÉCOLE !



C'est sous un vent glacial qui leur mordait les joues que nos petits écoliers ont défilé dans les rues du village vendredi 1er avril. Déguisés selon le thème des « pays du monde », enfants et enseignants rivalisaient d'originalité pour leurs costumes. Au rythme des tambourins et des cris de joie « Vive le carnaval », les enfants ont paradé avec enthousiasme. Ils ont ensuite pu faire le plein d'énergie grâce aux gâteaux et boissons amenés par les parents d'élèves. Bravo aux organisateurs et aux participants !



*En musique avec Pauline!*

## LA CANTINE DE REILLANNE : DÉCOUVERTE



*Charlotte et blouse pour les cuisinières*

Lorsque l'on pense « cantine scolaire », on revoit nos enfants qui nous disent avoir aimé telle ou telle chose ou avoir découvert tel aliment, mais on ne pense pas forcément à toute la logistique qui l'accompagne.

À la cantine de Reillanne, le personnel est uniquement féminin. L'équipe du midi est composée de cinq personnes ainsi que des deux ATSEM qui s'occupent du service des maternelles. Le menu est élaboré toutes les cinq semaines par Claudie. Elle prépare les repas avec l'aide de Muriel, puis elles font le service avec Valérie. Une formation est obligatoire pour travailler en cuisine.

Elle est basée sur l'HACCP, un outil de travail permettant de prévenir des risques relatifs à la consommation des denrées alimentaires.

Dès qu'une préparation alimentaire est effectuée en cuisine, la surface est consciencieusement nettoyée. On peut d'ailleurs saluer le travail de l'équipe, toujours très vigilante sur l'hygiène. Le service vétérinaire, passé en début d'année, a d'ailleurs rendu un rapport très satisfaisant.

Les tâches à la cantine sont multiples : lavage et préparation des aliments, cuisine, gestion du stock, commande aux fournisseurs ainsi que le fameux menu à élaborer. Pour ce dernier, des règles strictes sont imposées afin de garantir l'équilibre alimentaire. Claudie veille également à ce que la part de bio ou d'AOP (Appellation d'Origine Protégée) soit respectée tout en gérant les manques de produits. Ensuite, il faut tenir compte des régimes spéciaux : végétarien, sans porc, sans gluten, allergie aux fruits à coque ou au lait. Tous doivent faire l'objet d'un PAI (Projet d'Accueil Individuel). Pour les pique-niques, le personnel s'adapte et prévoit des substitutions de produits ou l'achat de pains spéciaux.

À 10h45, le service de la crèche vient récupérer le repas préparé tôt dans la matinée. Il faut également gérer les livraisons qui ont lieu de façon aléatoire. Et le mardi, on prépare le repas du jour ainsi que celui du mercredi midi pour le centre aéré.

*(suite page suivante...)*



## Vie du village

L'heure de cantine est divisée en deux services pour permettre un plus grand confort aux enfants ainsi qu'au personnel. Cela permet également de créer un temps d'échange avec les enfants, au cours duquel le personnel reste vigilant par rapport aux conflits ou aux formes de harcèlement qu'il pourrait déceler. On y sensibilise aussi les enfants au gaspillage alimentaire, en leur expliquant le temps de préparation des aliments : cela marche au vu de la petite quantité de restes. Le premier service se fait à midi avec les maternelles, les CE2, CM1 et CM2. Le second avec les CP, CE1 et les maternelles qui terminent leur repas. Chantal et Jennifer s'occupent de la surveillance de la cantine tandis que Marina et Françoise sont au service des maternelles. Après le repas, la plonge ainsi que le ménage de la cantine qui nécessite une désinfection de toutes les surfaces. Nos petits Reillannais, le ventre bien rempli, peuvent reprendre la classe.

M.A.



*Le restaurant scolaire durant le repas*

### **CENTRE DE LOISIRS LÉO LAGRANGE : POUR UNE ÉDUCATION POPULAIRE AU VILLAGE**

Depuis 2019, l'association d'éducation populaire « Léo Lagrange Méditerranée » gère l'accueil de loisirs et le périscolaire destinés aux enfants domiciliés et/ou scolarisés à Reillanne. Si son rôle premier est d'accueillir les enfants lorsque les parents sont au travail, Laure Lambert, directrice du centre, précise que ce n'est pas une garderie mais un lieu de vie au cœur du village proposant des repères éducatifs. En effet, le principe d'une association d'éducation populaire est de compléter l'enseignement de la famille et de l'Éducation nationale pour développer l'autonomie de l'enfant et favoriser son épanouissement. Ce dernier peut d'ailleurs devenir l'instigateur de propositions envers le groupe, avec à sa disposition du matériel et de la documentation lui permettant de choisir ce qu'il souhaite mettre en œuvre.

Par ailleurs, plusieurs projets d'animation sont menés sur le long terme: l'alimentation inscrite dans un label éco-citoyen, pour manger bio, local et de saison, entre autres avec un atelier cuisine et un goûter réalisé par les enfants; le tri sélectif et le respect de l'environnement; l'incitation à la lecture en apprenant à se détendre avec un livre. Pour cela, les enfants commandent pour le centre trois livres par mois à la librairie Regain, et empruntent des ouvrages aux médiathèque de Reillanne ou Manosque. Chaque jour, enfants et animateurs sont invités à une pause lecture de quinze minutes!

D'autres ateliers sont construits autour de thématiques plus ponctuelles, comme « la couleur des émotions »

avec Indiana Ameziane pour les maternelles, la « sophro » pour les plus grands un mercredi par mois avec Sonia Belliard, ou encore la « découverte des médias » avec *Reillann'Air* qui réunit une dizaine d'enfants pour concocter leur émission mensuelle « À tire l'haricot ».

Pour le centre aéré de cet été, plusieurs projets sont prévus : un séjour au plateau d'Albion pour sept enfants en « colonie apprenante » basée sur la gestion du quotidien ; une sortie découverte au jardin des papillons à Montfuron ; des pique-niques ; une nuitée à Montjustin en partenariat avec l'école buissonnière ; une sortie « archéologie » à Saint-Martin-les-Eaux...

Laure explique également que le centre de loisirs doit être agréable et accueillant, propice à la rencontre et aux échanges, afin qu'enfants, parents et personnels s'y sentent bien et heureux. Grâce à une équipe encadrante permanente dynamique et motivée – Françoise, Marina, Anisa, Jennie et Simon – les enfants y sont accueillis en toute bienveillance.

Côté pratique, pour le périscolaire du matin et soir, trois agents communaux et un directeur adjoint encadrent entre 45 et 50 enfants. Le mercredi, trois et quatre animateurs sont présents pour 20 à 25 enfants. Pour les vacances, l'effectif varie entre 25 et 40 enfants. Le centre est ouvert la première semaine des vacances de février, mais toutes les vacances de printemps et d'automne. Il est fermé pour les vacances de Noël et ouvert cinq semaines pendant celles d'été.

M.A.



# Vie du village

## « COIN DE VERDURE » À L'ÉCOLE : DÉBUT DES TRAVAUX CET ÉTÉ

Le projet de végétalisation et désimperméabilisation de la cour de l'école entre dans sa dernière phase. Ce projet vise à mieux gérer les eaux de pluie et à améliorer le cadre de vie des usagers de l'école – enfants, personnel communal, enseignants, parents – tout en les sensibilisant à l'environnement. Rappelons que des températures de plus de 50° ont été relevées dans des cours d'école du territoire... L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse finance 70% de ce projet relayé par le Parc naturel régional du Luberon dans 14 communes. Le

cahier des charges est en cours d'élaboration par le bureau d'études Ophrys, puis l'entreprise paysagère sera choisie. Les travaux auront lieu entre le 12 juillet et le 12 août 2022. Tout sera prêt pour la rentrée, et pour planter les végétaux vers la Toussaint 2022. L'arrosage sera effectué en partie par les écoliers.

Pour aller plus loin : <https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/education-au-territoire/experimenter/coins-verdure-pluie-luberon/>



Plan du projet de la cour de l'école avec les végétaux, les différents revêtements et le mobilier.  
(Source : bureau d'études Cereg)



# Vie du village

## Notre séjour au centre Astronomique

Du mercredi, 27 au vendredi, 29 étival, nous sommes allés à St Michel l'Observatoire au centre astronomique. Nous avons eu 4 demi-journées de classe, pendant lesquelles nous avons, avec des spécialistes, observé le Soleil ses protuberances, identifié des météorites, réalisé un globe terrestre, analysé les phases de la Lune, acquis des connaissances sur le système solaire. Nos deux soirées ont été consacrées à l'observation du ciel avec des télescopes.

Et partir de l'étoile polaire, on a identifié les principales constellations.

Au télescope, on a repéré des amas globuleux, des galaxies, différentes étoiles (double, mortes rouges, bleues). Et avant notre dernière nuit, nous avons apprécié un super spectacle au Planétarium.

La vie au centre était très agréable. À la cantine, on était 8 par table, c'était bon et il y avait une autre classe au même temps que nous. Dans les chambres on était par groupe de 6. C'était sympa de dormir avec les copains ou les copines.

Le séjour était instructif et vraiment sympa. En général, les parents ne nous ont pas manqué... les écrans non plus!!



La classe de CM2 avec son enseignante Nadine et les accompagnateurs. Sortir de l'école pour découvrir le ciel, le soleil et l'univers ! Et la vie avec les copines et les copains !



# Vie du village

## MÉROU : UN CALLIGRAPHE AU VILLAGE

« Quand je vois des greniers aux fenêtres fermées, je rêve d'y entrer... Je suis capable d'y rester une semaine sans sortir. Même dans les crottes de pigeon ou la pisse de rat »...

Voilà Mérou, calligraphe bien connu des habitants du village, à l'affût de trésors du quotidien peu recherchés. C'est ainsi qu'il a constitué une collection unique en France de plus de 100 000 cahiers d'écoliers, dont le plus ancien date de 1642 et les plus récents des années 2000. Une grande partie de cette collection a été achetée par les archives de l'Education Nationale à Rouen. Il a également rassemblé pour une expo des cahiers d'écoliers de « chaque pays du monde », tous dans leur première année d'apprentissage de l'écriture, une occasion de montrer l'universalité des ronds et des bâtons en écriture. Et aussi celle des commentaires des enseignants en marge des cahiers...

Car ce qui intéressait Mérou avant tout dans sa recherche, c'est le processus d'apprentissage de l'écriture. Il a d'ailleurs œuvré longtemps bénévolement à l'école pour initier les enfants à la « belle écriture ».

« J'ai toujours eu avec l'école un rapport privilégié et en confiance », rapporte celui qui récoltait chaque année, avec l'autorisation des parents, un cahier par élève pour observer l'évolution de l'écriture du gamin classe après classe. « C'était agréable de montrer que les progrès n'étaient pas si difficiles à obtenir avec un travail régulier » précise-t-il, avant de reconnaître sa satisfaction lorsque deux « gamines » de 14 ou 15 ans lui ont écrit après avoir gagné un concours d'écriture.



Lire-écrire-compter, triptyque de l'école républicaine! Pourquoi avoir abandonné l'écriture, en général dès le cours moyen ? « Trahison totale! » dit-il. L'écriture, outre le geste, entraîne la patience, la précision, la mémoire, et même la bonne posture. Elle aide également à la maîtrise de l'orthographe. « On aurait pu faire les deux, l'écriture calligraphiée et l'informatique », regrette Mérou, un tantinet énervé. Et étonné surtout, encore et encore, devant l'émotion que l'écriture suscite chez celles et ceux qui découvrent un cahier d'écolier oublié, comme une tache d'enfance à l'encre de notre mémoire.

I.G.





# Vie du village

## DISPARITION : VIVIANE ANGELVIN NOUS A QUITTÉS



C'est avec consternation et tristesse que nous avons appris le décès de Viviane Angelvin le 17 février dernier à l'âge de 67 ans. De nombreux Reillannais la connaissaient et ont, de près ou de loin, un souvenir avec elle. Viviane

est arrivée dans les années 70 à Reillanne. C'est ici qu'elle a rencontré Gérard avec qui elle a fondé sa famille avec la naissance de ses enfants, Fabien et Florence, sa fierté.

Viviane est entrée comme employée à la mairie, plus exactement à la cantine, le 1er janvier 1981. C'est elle qui a pris les commandes du restaurant scolaire et a nourri des générations de petits Reillannais. Elle savait leur concocter de savoureux petits plats et leur a appris à manger de tout, en flattant leurs papilles. Certains se souviennent encore de son hachis parmentier...

Après quelques soucis de santé, Viviane a repris du service et a endossé la fonction de placière sur le marché de Reillanne. Pas une mince affaire ! Tel un chef d'orchestre, elle s'occupait de placer les forains et leurs étals en fonction de leur taille et ancienneté, mais aussi des produits vendus. À sa charge également la gestion des abonnés, des nouveaux, des saisonniers... en appliquant la réglementation.

Depuis le 1er mars 2016, Viviane savourait une retraite bien méritée. Nous exprimons nos sincères condoléances à sa famille et ses amis.

## PONY, PONNY, PAS PARTI !...TOUJOURS LÀ !

Pas parti !... Toujours là !

Toujours présent avec les vestiges du Capsulistan, avec toutes ces photos de ta trombine illuminée, tous tes dessins colorés enjoués rigolards, tes tableaux à l'inspiration renouvelée, tes poèmes doctement récités, tes bons mots chaleureux, tes regards complices, ta bonhomie bienveillante, ton honnêteté généreuse... et ta furieuse envie de liberté !

Pas parti le Ponny !... On n'a pas réussi ta dispersion : on doit garder ton prodigieux esprit de rassembleur, d'organisateur de fêtes et de bamboulas ! Et toutes tes expositions à plusieurs mains. Et toutes ces guinguettes – flash ! On doit garder ton air malicieux... et tes sorties un tantinet bougonnes !

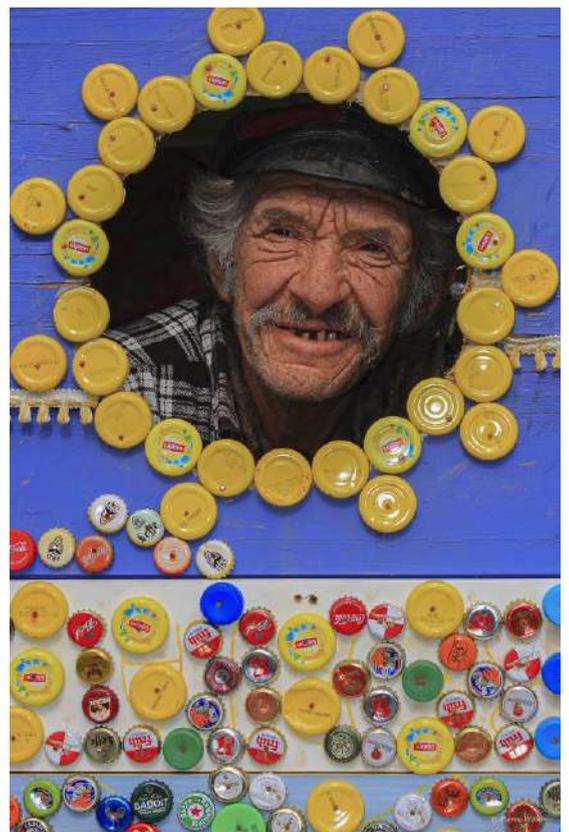
Pas parti le Ponny, vieux pote juvénile amoureux du Monde, chaleureux escogriffe ; toujours là, éternellement là, grand mamamouchi cosmique, chef de tribu spatiale, manitou aussi terrien, dans ta dignité d'homme libre.

Tu as bien résisté, bien accompagné, drapé dans ta robe de chanvre...

Encore là, dans nos cœurs, dans nos mémoires, dans nos pensées...

Paix à tes cendres...

Pas parti le Ponny...



Mérou



# Agenda

## Fête de la MUSIQUE

21 JUIN

avec Müz & Steed



### Spectacle humour Albert Meslay

Jeudi 30 juin  
21h30  
salle des fêtes

### Journée de l'Archéologie

samedi 25 juin

Animations (vannerie, céramique, tour à bois...)  
toute la journée place de la Libération  
Rencontre avec l'archéologue David Djaoui à 11h  
à la librairie Regain  
conférences, repas, spectacle

« CRUE ou Le Déjeuner sur l'herbe »  
par la Cie L'Ortie Ivre  
dimanche 12 juin 2022 à 15h  
place Jacqueline Bouquier

### Concert ensemble Veirèn Bèn

dimanche 26 juin  
17h église de Reillanne  
Participation libre

### Tambacounda dimanche 19 juin

Vernissage expo  
18h

Lavis en direct par J.-P. Dupont  
au café du Cours  
vente au bénéfice de l'asso



### Concerts d'été

Steed et DJ

samedi 9 juillet

vendredi 26 août

place de la Libération

### Feux d'artifice

jeudi 14 juillet

Repas, musique et bal  
avec le Comité des Fêtes  
place de la Libération

### Nuits de Carluc

concert « Florilège »

Saint-Denis

Vendredi 15 juillet 19h

### Fête foraine

du 5 au 8 août  
place de la  
Libération



### Projection en plein-air « Gens et métiers de Provence »

de Jean Mascaux  
samedi 30 juillet 21h30  
place de la Libération

### Marche des Conteurs

lundi 18 juillet en soirée  
à Saint-Denis à Reillanne

### Elections législatives

Dimanches 12 et 19 juin 2022

### Journée du Patrimoine

samedi 17 septembre à St Denis  
conférence de Marc Donato  
sur le peintre Fidele Patritti

### Soirée

Comité des Fêtes  
13 août  
place de la  
Libération



### Vide-grenier des Poulettes et du Poirier

lundi 15 août 8h-16h30  
place de la Libération  
06 70 00 53 07

Vous souhaitez que votre info soit diffusée sur la radio  
locale Reillann'air?  
envoyez vos mails à Elodie : elox04@yahoo.fr



# Informations pratiques

## Permanence des élus (sur rendez-vous)

Claire Dufour, maire sur rendez-vous  
Francis Marguerite  
Muriel Lavault  
Bernard Giorgi  
Isabelle Grenut  
Jean Cassini } sur rendez-vous

**Mairie** Cours Olivier Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07  
com.reillanne@orange.fr ou mairie.reillanne04@orange.fr

<https://mairiereillanne.com/>

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Reillanne>

## Heures d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi 8h – 12h et 13h30 – 17h30

Mercredi et vendredi 8h – 12h

*En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public, merci de contacter le responsable des services techniques, monsieur Guillaume Pra au 06 33 98 82 64*

## Etat civil

### Naissances

Mandy Ansaldi-Lejeune 10 mai 2022

Almah Eyenga 20 mai 2022

### Mariages

### Décès

Viviane Angelvin 17 février 2022

Jean Frana dit Pony 12 avril 2022

Roger Chagniard 8 mai 2022

Pierre Villeneuve 10 mai 2022

## Horaires de la Ressourcerie

- Mardi, jeudi et dimanche 10h -12h30
- Vendredi 15 h - 17 h

## NUMÉROS IMPORTANTS

### Médecins :

- . Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63
- . Alain Dufour 04 92 76 45 48 / 06 07 49 73 13
- . Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

### Infirmières :

- . Audrey Massuco
- . Maëva Honoré } 06 88 49 31 85
- . Noémie Valette
- Isabelle Maurice 06 29 60 86 16

### Kinésithérapeutes :

- . Evelyne Drévilon } 04 92 72 71 86
- . Fabienne Pruvost

### Ostéopathes :

- . Véronique Rapuzzi 06 08 06 52 97
- . Moïra Besson 06 99 19 31 83

### Orthophoniste :

- . Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

**Taxis du Luberon** : 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

**La Poste** : 04 92 77 77 02

**Gendarmerie de Céreste** : 04 92 79 00 01

**Pompiers 18**

**Numéro d'urgence international : 112**

**Police 17**

### Office de tourisme :

Cours Olivier Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37  
mail : [tourisme@reillanne-en-provence.com](mailto:tourisme@reillanne-en-provence.com) et/ou  
[oti@haute-provencepaysdebanon.com](mailto:oti@haute-provencepaysdebanon.com)

Site : <https://haute-provencepaysdebanon-tourisme.fr/fr/>

**Marchés hebdomadaires** : tous les jeudis et dimanches matin sur la place de la Libération

**Responsable marché pour les emplacements** : Rebecca Cabassut (06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

**Bibliothèque** : Jeudi et samedi 10h – 12h.

**Crèche** : 04 92 76 42 49 – directrice : Virginie Sossi

### Musée des Amis des Arts :

Ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous  
Président George Greenlee 06 77 43 25 74

**Centre de Loisirs, Laure Lambert** : 06 69 93 49 12

**Assistante sociale** : tous les mardis matin en mairie sur RDV au 04 92 30 39 70

**ADMR sur rendez-vous** avec Madame Brigitte Canzler 04 92 79 01 40

**Secours populaire**

### Architecte du Parc du Luberon (conseil architectural)

sur rendez-vous auprès de la mairie

Juin : lundis 6 et 20 de 13h30 à 16h

**Déchetterie** : lundi, mercredi, vendredi après midi 13h30/17h samedi matin 8h30/12 h

Comité de rédaction : Marion Andlauer, Jean-Yves Domalain, Elodie Dominguez, Isabelle Grenut, Martine Lesbros, Francis Marguerite.  
Merci à Juliette Masse et Mérou pour la couverture de ce bulletin !

Proposez nous vos idées, vos articles...